

Pour diffusion immédiate

Célébrations du 30^e anniversaire de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec, le 14 septembre 2023

La Commission célèbre cette année son trentième anniversaire. Afin de souligner l'événement, le président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, M. Denis Rousseau, a rendu public aujourd'hui à Québec, une publication spéciale intitulée :

[La Commission a 30 ans!](#)

Cette brochure présente les moments clé qui ont marqué les trente ans de la Commission, en mettant particulièrement en évidence les travaux réalisés au cours de la dernière décennie. Elle aborde par exemple, l'instauration, en 2013, de l'opération d'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois (SAQC), la mise en œuvre, en 2015, de l'opération *Approche préalable à l'évaluation SAQC* pour les collèges nouvellement créés, ainsi que la publication, en 2019, de nouvelles modalités de suivi à ses recommandations. La brochure s'attarde aussi aux trois planifications stratégiques qui ont été adoptées durant les 10 dernières années et qui ont mené notamment à l'obtention d'une reconnaissance internationale de la qualité des pratiques de la Commission. Enfin, le document aborde brièvement quelques enjeux et perspectives du réseau collégial et de la Commission et se conclut par les témoignages de personnes ayant présidé la Commission et d'acteurs du réseau collégial qui jouent un rôle actif dans ses travaux.

« Le réseau collégial québécois et les pratiques d'évaluation ont été profondément transformés au cours des 30 dernières années. Les collèges et la Commission ont été au cœur de ces changements en collaborant à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial, et ce, au bénéfice des étudiants. Collectivement, nous pouvons être fiers du chemin parcouru » a déclaré le président.

La brochure est disponible sur le site Web de la Commission à l'adresse suivante : www.ceec.gouv.qc.ca.

Dans le cadre de son trentième anniversaire, la Commission prévoit réaliser quelques activités spéciales, telles que la mise en ligne d'un nouveau site Web, une campagne d'information sur les réseaux sociaux, des rencontres régionales avec les collèges ainsi qu'avec des représentants du réseau. Enfin, pour clore cette 30^e année, la

Commission prévoit actualiser son document d'orientation, notamment à la lumière des rencontres régionales et des commentaires recueillis.

À propos de la Commission

Créée en 1993, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial est un organisme d'évaluation externe, public et indépendant, dont la mission consiste à contribuer à l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement collégial et à en témoigner. Elle exerce son mandat auprès de tous les établissements d'enseignement collégial auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales*, ce qui représente à ce jour 120 établissements.

Pour consulter le document ou pour en connaître davantage sur les activités de la Commission, visitez le www.ceec.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source :

Véronique Dion, responsable des communications

Courriel : veronique.dion@ceec.gouv.qc.ca –Téléphone : 418 646-5812